«Le documentaire social se distingue du documentaire tout court et des actualités de la semaine par le point de vue qu'y défend nettement son auteur. Ce documentaire social exige que l'on prenne position car il met les points sur les i. S'il n'engage pas un artiste, il engage au moins un homme. Ceci vaut bien cela. Et le but sera atteint si l'on parvient à révéler la raison cachée d'un geste, à extraire d'une personne banale et de hasard sa beauté intérieure ou sa caricature, si l'on parvient à révéler l'esprit d'une collectivité d'aprés une de ses manifestations purement physiques. Et cela, avec une force telle que, désormais, le monde qu'autrefois nous côtoyions avec indifférence, s'offre à nous malgré lui au-delà de ses apparences. Ce documentaire social devra nous dessiller les yeux.» Jean Vigo (1905-1934) Texte écrit en 1930 pour la revue Ciné-Club.

Docu-Club

La Nuit remue

un film de Bijan Anquetil - projection en présence du réalisateur

LE FILM

C'est une histoire d'amitié. Sobhan et Hamid. Deux jeunes Afghans. Le voyage depuis l'Aghanistan jusqu'à Paris les a réunis. C'est là, autour d'un feu de fortune allumé au bord d'un canal, qu'ils se sont retrouvés. «La nuit remue» montre ce qui se passe parfois la nuit tombée au cœur de nos villes. Un film sur les passagers de la nuit en Europe, sur une jeunesse afghane qui se vit dans l'exil et qui, clandestinement, écrit son histoire. Avec des actes, des mots et des téléphones portables.

LE DOCUMENTAIRE SONORE

Bismillah, 15 ans, est venu d'Afghanistan en France, en passant par le Pakistan et l'Iran.
A écouter sur arteradio.com

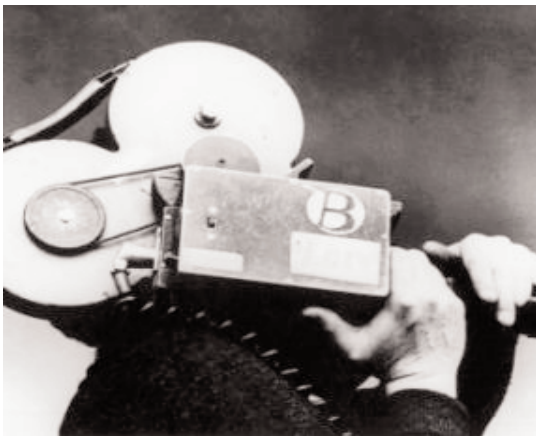

Au programme ce soir
31 mai 2013 à 19h30

Bismillah
documentaire sonore de
Anna Salzberg et Arnaud Forest
11 min 25'. - France 2007

La Nuit remue
un film de Bijan Anquetil
45 min. - France - couleur - 2012

Projection au local de la Dionyversité
4, place Paul Langevin à Saint-Denis

La Nuit remue

Quelques mots d'Histoire

1747 : fondation du premier État afghan par Ahmad Shah Durrani sous la forme d'une monarchie accordant une large place aux pouvoirs locaux, notamment les tribus pachtounes.
1919 : proclamation de l'indépendance après une période de protectorat britannique.
1919-1929 : intermède réformiste du roi Amanullah.
1933 : accession au trône du roi Zaher Chah.
1973 : déposition du roi par son cousin Mohammad Daoud Khan, qui instaure un régime républicain autoritaire et pro-soviétique.
1978 : Mohammad Daoud Khan est assassiné à la suite d'un coup d'État. 30 ans de guerre… et d'exil
1979-1989 : régime communiste soutenu par l'Armée rouge qui occupe le pays.

1992 : prise de Kaboul par les moudjahidines. La nouvelle république islamique est minée par les querelles entre milices issues de l'ancienne résistance à l'occupation soviétique.
1996 : prise de Kaboul par les talibans. Au nord-est, des partisans de l'ancienne coalition gouvernementale, menés par le commandant Massoud, contrôlent une petite portion du territoire.
1999 : le Conseil de sécurité des Nations unies adopte une série de sanctions contre le régime taliban, dirigé par le mollah Omar, en raison de ses liens avec Al-Qaïda.
2001 : les attaques terroristes du 11 septembre suivent de deux jours l'assassinat du commandant Massoud par Al-Qaïda. Les bombardements américains, dans le cadre de la campagne «Liberté immuable», contribuent à la progression sur le terrain des troupes de l'Alliance du Nord et au renversement du régime taliban en novembre 2001.

La population afghane et ses composantes ethniques nationales

L'office central de statistique afghan a estimé la population à 24,5 millions d'habitants en 2007. Selon le PNUD, les musulmans sunnites représentent 80% de la population, les chiites, 19%. 80% de la population vit en zones rurales. 68% de la population a moins de 25 ans et 42% vit encore sous le seuil de pauvreté. Selon la Constitution afghane de 2004, la nation est composée de différents groupes ethniques : les Pachtounes, les Tajikes, les Hazara, les Ouzbeks, les Turkmènes, les Baloutches, les Pashai, les Nouristani, les Aymaq, les Arabes, les Kirghizes, les Qizilbashs, les Goujurs, les Brahwui, etc. Parmi eux et selon les estimations les plus récentes, les groupes majoritaires se répartissent comme suit :

• Les Pachtounes constituent toujours le groupe majoritaire, environ 42 %, et sont scindés en deux confédérations tribales, les Durrani et les Ghilzai, eux-mêmes divisés en sous-catégories claniques. Les Pachtounes sont très majoritairement sédentarisés, à l'exception des Koutchis, dont le mode de subsistance est semi-nomade et pastoraliste.
• Les Tajikes (environ 27%) sont persanophones et parlent le dari.
• Les Hazaras (environ 9%), les Ouzbeks (9%), les Turkmènes, Baloutches, Pashai, Nuristani, Aymaks, Arab, Qirghiz, Qizilbash, Gujur, Brahwui et d'autres groupes minoritaires forment 13 % de la population restante.

L'exil afghan

L'exil afghan s'inscrit dans une tradition migratoire générale ancrée dans la culture et l'histoire de cette société. Les phénomènes de mondialisation conjugués aux conséquences d'une guerre prolongée ont accentué la propension du peuple afghan à développer des stratégies migratoires transnationales complexes et variées, de dimension régionale et de plus en plus internationale. Dans sa répartition géographique, la dimension spécifique de l'exil se partage traditionnellement entre deux grandes réalités sociologiques : une émigration, « massive, de proximité », soit celle de la majorité des Afghans depuis trente ans, réfugiée au sein de l'Iran

La Nuit remue

et du Pakistan frontaliers (dont aucun n'est signataire de la Convention de Genève de 1951), et une émigration au long cours, sélective et minoritaire, vers les pays industrialisés. Mais, au tournant du XXIe siècle, marqué par la poursuite de la mondialisation des échanges et des flux migratoires, la frontière entre ces deux phénomènes tend toutefois à s'estomper. D'ailleurs, l'Iran et le Pakistan servent depuis la genèse de l'exil afghan (1978) d'étapes transitoires plus ou moins longues en amont de l'organisation des départs vers un pays industrialisé.

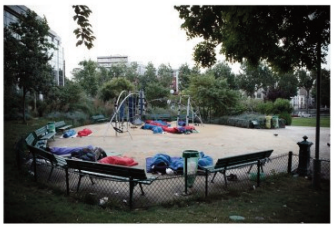

Square Villemin, Paris

Nangarhar, Afghanistan

Quelques chiffres pour réfléchir

2007-2010 : les demandes d'asile afghanes au sein des Etats membres de l'UE les plus sollicités (plus Suisse et Norvège)

	2007	2008	2009	2010
Pays-Bas	160	705	1 400	1 585
Norvège	234	1 365	3 870	980
Allemagne	340	815	3 520	6 065
Royaume-Uni	2 815	3 510	3 650	1 975
Autriche	760	1 345	2 215	1 590
Belgique	725	1 045	2 055	1 830
Italie	nd	1 730	615	875
Suède	610	810	1 695	2 400
Grèce	1 555	2 300	1 510	525
Hongrie	35	110	1 195	700
Danemark	140	415	1 045	1 465
Suisse	nd	405	750	670
France	185	282	715	795

La procédure de Dublin en quelques lignes

Adopté en février 2003 et prenant la suite d'une convention de 1990, le règlement Dublin II définit les critères de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile déposée dans l'Union européenne, l'Islande, la Norvège ou la Suisse. Si le principe de la réunification familiale prime, l'État chargé de l'examen d'une demande de protection est celui qui a le plus de responsabilité dans l'entrée de l'étranger sur le territoire commun, notamment par la délivrance d'un visa ou, le plus souvent, parce qu'il a franchi ses frontières. Dans un espace sans frontières, le règlement Dublin II fait peser une charge importante sur les États disposant de frontières extérieures, en particulier la Grèce. La procédure Dublin s'étend sur de nombreux mois. L'État dans lequel la demande est déposée, dispose d'un délai de trois mois pour saisir l'État responsable en cas de prise en charge. Lorsque l'étranger a déjà déposé une demande d'asile dans un autre État membre, ce dernier peut être saisi à tout moment par le pays où se trouve le demandeur d'asile. L'État saisi dispose alors d'un délai de deux mois pour rejeter sa responsabilité. À défaut, son silence vaut accord implicite. L'État a alors six mois pour effectuer le transfert. Ce délai peut être étendu à 18 mois « si le demandeur d'asile prend la fuite ».

Le réalisateur

Bijan Anquetil a réalisé son moyen-métrage La Nuit remue, en 2012. Parlant lui-même afghan, il a approché deux migrants, les a accompagnés et filmés dans leurs errances parisiennes pour enregistrer le récit de leur exode. Ce film, comme ceux de Sylvain George, dramatise toute une scénographie de l'ombre. Le sort des migrants est d'être condamnés soit à une surexposition médiatique, en pleine lumière policière, soit à une ombre sans rédemption possible, hors de toute vie sociale, dans des espaces marginaux. L'esthétique du film tente de rendre compte de ce drame de la visibilité tout en le contrecarrant, l'ombre devenant aussi l'espace du repos, du refuge, à l'abri du pouvoir. Et, plutôt que les seules misères quotidiennes, Bijan Anquetil enregistre aussi les joies qui subsistent, les parties de foot, les promenades, les rires malgré tout. Une scène bouleversante les montre dessinant au sol la carte de leur histoire, du trajet depuis l'Afghanistan. Et plusieurs des images du film ont été empruntés aux deux héros, celles qu'ils ont tournées lors de leur périple : dispositif qui sert à attester d'une expérience, mais plus encore, permet d'inventer la forme d'un partage, d'une élaboration commune du film.

Photos sur l'Afghanistan et sur les Afghans à Paris
http://www.sandracalligaro.com
http://www.mathieupernot.com/migrants.php
http://www.orianezerah.com/

Interview de Bijan Anquetil (extraits)

In *Hors-champ Quotidien des Etats Généraux du film documentaire de Lussas* – mardi 21 août 2012 – 2)

Quelle est la genèse du film et comment avez-vous rencontré les personnages, Sobhan et Hamid ?

À Paris, en 2010, des campements d'Afghans se sont installés autour de la station de métro Jaurès, sur le canal. Je n'habite pas très loin, et je passais souvent. Je parle persan, et c'est une langue qu'ils parlent aussi pour la plupart. Nous avons fait connaissance. C'était un hiver où il faisait très froid et ils faisaient des feux autour desquels ils se retrouvaient. J'ai eu envie de faire un film avec eux. Au début, je pensais à un film qui serait plus proche du cinéma direct, qui raconterait leur vie de tous les jours. Mais il y avait beaucoup de passages, des problèmes récurrents avec la police, et je n'ai jamais sorti la caméra. J'ai senti qu'il ne fallait pas. Par la suite, le camp a été expulsé et les gens avec qui j'avais commencé le projet ont disparu. Quelques mois plus tard j'ai rencontré Hamid, je lui ai parlé du projet de film et il a accepté de le faire avec moi. Il m'a présenté ses amis. Au départ ils étaient nombreux mais chaque nuit il en manquait un à l'appel. Leur vie précaire, faite d'imprévus et d'incertitudes, ne leur permettait pas une présence régulière sur le tournage. Au final, Sobhan et Hamid se sont imposés.

Au début du film, l'un des personnages s'adresse à vous : « Suis-nous, entre. » Il semble alors que ce soit eux qui vous emmènent et vous orientent. Quelle est la part d'improvisation, de proposition de leur part, et au contraire, de mise en scène de votre part ?

Ce qui devait être un projet de cinéma direct s'est transformé en une collaboration autour d'une situation que je leur ai proposée : des voyageurs se retrouvent un soir autour d'un feu, quelque part en Europe. Ça s'est passé de telle manière qu'on ne savait plus ce qui venait de l'équipe ou d'eux. Ils ont par exemple suggéré la scène du matin sous le pont, parce qu'ils souhaitaient qu'on les voit dormir, se laver, avec leurs gestes quotidiens. Nous devions aussi tourner là où ils avaient leurs cabanes, mais ça les inquiétait, et nous avons tourné sur la berge en face. C'est le pendant fictionnel de ce qu'ils vivent réellement de l'autre côté. C'est l'espace du film.

Avant de commencer aviez-vous vu d'autres films sur la même problématique ?

Non, s'il y a des références, ça serait plutôt du côté des films américains : Dead Man, les films de Nicholas Rey… les films qui ont montré la nuit. La nuit est un univers très cinématographique. J'avais déjà ressenti en regardant ces hommes autour du feu, ce surgissement d'une image en quelque sorte « archaïque ». C'est à Paris mais cela pourrait être partout, aujourd'hui comme hier. Ce feu, ils l'ont déjà fait ailleurs. Ce sont des voyageurs, et cette nuit n'est qu'une étape de leur voyage. Nous avons tourné des scènes de jour, mais elles ont disparu au montage pour que l'on découvre avec l'aube le lieu dans lequel on se trouve. Les clandestins voyagent de nuit, et c'est la nuit qu'ils se retrouvent. C'est le moment de la veillée, où l'on rigole, raconte des souvenirs, le moment de la nostalgie. La parole y est intime.

Vous employez le mot « voyageurs » et la mise en scène du récit de leur traversée met à distance le tragique. Avez-vous volontairement cherché à éviter toute dramatisation ?

La traversée est aussi une aventure. Dans leurs mots, il y a de la légèreté, loin du discours victimaire. Ils s'émerveillent ou s'étonnent parfois de ce qui les entoure. J'ai cherché à en rendre compte.

... à suivre sur:
www.lussasdoc.org/medias/manager/egd/2012/.../HC_Mardi_21_aout.pdf

Bismillah (le voyage) : ma vie d'enfant d'Afghanistan en France

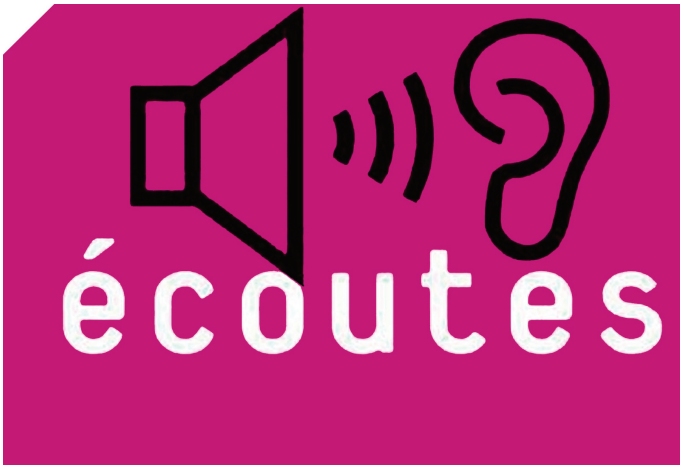

LE DOCUMENTAIRE SONORE

Bismillah, 15 ans, est venu d'Afghanistan en France, en passant par le Pakistan et l'Iran. Il a beaucoup perdu au cours du voyage. Il est aujourd'hui dans un foyer, et scolarisé dans une classe d'enfants primo-arrivants au collège Jean-Renoir de Bondy (93). Dans le cadre de l'atelier radio "La Claque" animé par Anna Salzberg, Arnaud Forest et Jean-Robert Dantou, il a voulu écrire et raconter son histoire.

A écouter sur arteradio.com